

## Les dispositifs d'égalité des chances

Le principe d'égalité des chances à l'école suppose que quel que soit son parcours personnel, son contexte familial, son origine sociale, son environnement culturel, chaque élève puisse atteindre ses objectifs de formation pour tendre vers le métier souhaité.

Il est important que tous les élèves puissent mener à bien leur scolarité et aient la possibilité de réaliser des poursuites d'études qui correspondent à leurs choix, leurs affinités sans que des contraintes matérielles puissent entraver ces aspirations.

De nombreux dispositifs mis en œuvre par le ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, les établissements scolaires, des associations, des fondations peuvent permettre de lever des barrières qui empêcheraient ces ambitions. L'académie de Nantes se mobilise pour accompagner tous les jeunes, renforcer les ambitions scolaires afin de donner à tous les élèves la chance de réussir.

Les moyens mobilisés, les actions et partenariat décrits participent à cette dynamique.

Pour vous permettre de retrouver facilement le dispositif qui peut vous intéresser, repérez le profil qui vous correspond. Puis pour chaque profil, vous trouverez les aides financières possibles ainsi que les dispositifs mis en place pour vous permettre de vous projeter dans votre parcours de formation.

*Vous êtes*  
COLLÉGIE

[Vous êtes collégien ?](#)

*Vous êtes*  
LYCÉE

[Vous êtes lycéen ?](#)

*Vous êtes*  
FUTUR  
ÉTUDIANT

[Vous êtes futur étudiant ?](#)

M.A.J. le 12/07/2017

### Dans cette rubrique

---

- [Vous êtes collégien ?](#)
- [Vous êtes lycéen ?](#)
- [Vous êtes futur étudiant ?](#)
- [Résidence universitaire de la réussite](#)

Rectorat de Nantes  
4, rue de la Houssinière  
BP 72616 - 44326 Nantes CEDEX 03  
Tél. 02 40 37 37 37